

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

---

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023

CFG BANK



# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK AU 31 DÉCEMBRE 2023

## CFG BANK



Bilan IFRS au 31/12/23

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP	405.210	593.633
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.472.376	3.030.625
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3.472.376	3.030.625
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	42.096	40.296
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	42.096	40.296
Titres au coût amorti	677.026	682.432
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	690.614	332.824
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	14.251.253	8.806.412
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	188.452	150.890
Actifs d'impôt différé	154.344	148.306
Comptes de régularisation et autres actifs	1.095.272	657.006
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	758.428	579.516
Immobilisations incorporelles	275.009	225.988
Ecarts d'acquisition	124.142	124.142
<b>Total ACTIF</b>	<b>22.134.222</b>	<b>15.372.070</b>
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, CCP	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.312.223	2.865.367
Dettes envers la clientèle	8.647.054	8.032.909
Titres de créance émis	4.825.859	2.398.945
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	71.120	87.745
Passifs d'impôt différé	63.739	68.675
Comptes de régularisation et autres passifs	1.121.886	641.236
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	2.375	2.375
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	401.801	401.535
Capitaux propres	1.688.165	873.283
o Capital et réserves liées	1.333.469	1.558.867
o Réserves consolidées	302.052	-615.001
Part du groupe	291.293	-626.019
Part des minoritaires	10.759	11.018
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-124.924	-124.924
Part du groupe	-124.924	-124.924
Part des minoritaires	-	-
o Résultat net de l'exercice	177.568	54.341
Part du groupe	166.026	43.886
Part des minoritaires	11.542	10.455
<b>Total PASSIF</b>	<b>22.134.222</b>	<b>15.372.070</b>

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	574.933	435.713
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-310.201	-184.981
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>264.732</b>	<b>250.732</b>
Commissions [produits]	340.539	321.607
Commissions [charges]	-78.103	-71.092
<b>Marges sur commissions</b>	<b>262.436</b>	<b>250.515</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	75.770	-32.822
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	75.633	-32.840
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	137	18
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	58.056	32.552
Charges des autres activités	-3.600	-583
<b>Produit net bancaire</b>	<b>657.394</b>	<b>500.394</b>
Charges générales d'exploitation	-377.578	-331.558
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-56.132	-55.094
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>223.684</b>	<b>113.742</b>
Coût du risque	-24.859	-30.984
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>198.825</b>	<b>82.758</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4.575	-2.937
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>194.250</b>	<b>79.821</b>
Impôt sur les résultats	-16.682	-25.480
<b>Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession</b>	<b>177.568</b>	<b>54.341</b>
Intérêts minoritaires	11.542	10.455
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>166.026</b>	<b>43.886</b>
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat par action</b>	<b>5,07</b>	<b>1,90</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>5,07</b>	<b>1,90</b>

Le résultat par action au 31/12/2022 est calculé sur la même base que 2023 après split de nominal.

## RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Fidarc  
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
CFG Bank S.A.  
5/7, rue Ibnou Toufal  
Casablanca

HDID & ASSOCIES  
MEMBERSHIP AND ACCOUNTS

4, Rue Maati Jazouli (Ex-Rue FRIOL)  
Anfa-Casablanca  
Maroc

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CFG Bank et de ses filiales (Groupe CFG Bank), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 1.688.165 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 177.568.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Risque identifié	Notre réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.
Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.
L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :	Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :
• déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;	• examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;
• estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ;	• analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2023 ;
• établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.	• tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.	• tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.
Au 31 décembre 2023, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle, exposé au risque de crédit s'élève à MMAD 14.400; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 149.	Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
MEMBERSHIP AND ACCOUNTS  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 42 00 - Fax : 05 22 29 95 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

HDID & ASSOCIES  
MEMBERSHIP AND ACCOUNTS  
05 22 54 42 00 / 05 22 29 95 70  
El Mustapha SAMOUH  
Associé

# COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A.

## AU 31 DÉCEMBRE 2023

# CFG BANK

### BILAN (En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
<b>Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>404.999</b>	<b>593.632</b>
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	217.532	470.044
. Valeurs en caisse	187.467	123.588
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés :</b>	<b>674.223</b>	<b>312.585</b>
. A vue	423.429	159.155
. A terme	250.794	153.430
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>13.124.770</b>	<b>8.075.225</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1.167.483	4.575.596
. Crédits à l'équipement	5.774.219	-
. Crédits immobiliers	3.767.623	3.290.381
. Autres crédits	2.415.445	209.248
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>3.429.734</b>	<b>3.005.301</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2.801.813	2.752.025
. Autres titres de créance	251.511	66.614
. Titres de propriété	376.410	186.662
<b>Autres actifs</b>	<b>454.417</b>	<b>273.127</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>677.026</b>	<b>682.432</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	677.026	682.432
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>314.901</b>	<b>307.835</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>. Entreprises à caractère financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Autres entreprises	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>1.403.654</b>	<b>1.101.420</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>446.927</b>	<b>398.511</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>482.059</b>	<b>307.020</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>21.412.711</b>	<b>15.057.087</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5.292.243</b>	<b>2.852.634</b>
. A vue	470.157	-
. A terme	4.822.086	2.852.634
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>8.596.885</b>	<b>8.072.277</b>
. Comptes à vue créditeurs	6.405.715	5.828.076
. Comptes d'épargne	858.614	783.517
. Dépôts à terme	1.237.554	1.429.925
. Autres comptes créditeurs	95.001	30.759
<b>Titres de créances émis</b>	<b>4.825.861</b>	<b>2.398.945</b>
. Titres de créance négociable émis	4.825.861	2.398.945
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>617.411</b>	<b>410.541</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>31.831</b>	<b>32.257</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>401.801</b>	<b>401.535</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reserves et primes liées au capital</b>	<b>633.310</b>	<b>986.991</b>
<b>Capital</b>	<b>700.159</b>	<b>571.876</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>208.499</b>	<b>-647.011</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net (+/-)</b>	<b>104.712</b>	<b>-22.958</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>21.412.711</b>	<b>15.057.087</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (En milliers de DH)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1.051.304</b>	<b>780.874</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18.829	1.665
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	425.224	313.988
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	86.455	96.409
Produits sur titres de propriété	35.296	27.532
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	147.984	90.977
Commissions sur prestations de service	109.377	101.509
Autres produits bancaires	228.138	148.794
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>556.854</b>	<b>447.847</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	94.586	36.301
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	59.176	54.745
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	155.346	92.531
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	99.904	72.643
Autres charges bancaires	147.842	191.628
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>494.450</b>	<b>333.026</b>
Produits d'exploitation non bancaire	477	1.489
Charges d'exploitation non bancaire	164	847
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>347.245</b>	<b>323.133</b>
Charges de personnel	172.552	152.084
Impôts et taxes	4.610	3.817
Charges externes	85.263	77.669
Autres charges générales d'exploitation	45.026	51.695
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	39.793	37.868
<b>Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reprises sur écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>97.518</b>	<b>48.310</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	93.162	43.767
Pertes sur créances irrécouvrables	338	593
Autres dotations aux provisions	4.019	3.950
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>57.795</b>	<b>19.040</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	47.172	7.194
Recuperations sur créances amorties	12	16
Autres reprises de provisions	10.611	11.830
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>107.794</b>	<b>-18.734</b>
Produits non courants	840	957
Charges non courantes	1.359	2.087
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>107.275</b>	<b>-19.863</b>
Impôts sur les résultats	2.563	3.095
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>104.712</b>	<b>-22.958</b>

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**CFG Bank S.A.**  
5/7, rue Ibnou Toufai  
Casablanca



4, Rue Maati Jazouli (Ex-Rue FRIOL)  
Anfa- Casablanca  
Maroc

#### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

##### Audit des états de synthèse

##### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CFG Bank S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2.048.481 compte tenu d'un bénéfice net de KMAD 104.712.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse d'audit
<p><b>Evolution du risque de crédit sur les crédits à la clientèle</b></p> <p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers.</p> <p>Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par la banque. Ces dernières sont calculées en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, des règles de la banque centrale relatives au provisionnement des créances sensibles ainsi que des politiques internes fixées par le Management de la banque.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;</li> <li>• l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.</li> </ul> <p>Au 31 décembre 2023, le montant des créances envers la clientèle s'élève à MMAD 13.251 comprenant des provisions pour dépréciation des créances en souffrance de MMAD 126.1.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• étudier la conformité au Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ;</li> <li>• examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;</li> <li>• tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;</li> <li>• tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.</li> </ul>

##### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

##### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

##### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

MEMBER OF THE GRANT THORNTON NETWORK  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tel : 05 22 54 30 00 - Fax : 05 22 29 98 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

HDID & ASSOCIES



Les états annexes aux états de synthèse annuels individuels et consolidés ont déjà été publiés en date du 28 février 2024 et n'ont subi aucune modification.

Lien rapport financier : <https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/>



COMMUNICATION  
FINANCIÈRE

**Salim RAIS**  
Directeur Financier

T. (212) 522 48 83 95  
s.rais@cfgbank.com